

## Justice et justiciables au civil : trop de recours ?

Par **mathou**, le **11/03/2008** à **19:58**

Je lance le sujet twisted Image not found or type unknown

Les journaux chuchotent régulièrement des menaces sur l'américanisation de la procédure judiciaire française... Vous avez entendu parler de ces justiciables qui ont intenté une action en réparation, l'une pour avoir glissé sur une frite dans un fast food, l'autre pour d'être cassé une dent sur une saucisse de strasbourg ?

En regardant On a tout essayé ce soir, j'étais un peu dans mon monde. A savoir qu'une personne qui a glissé sur une chose et qui souffre d'un préjudice, pour moi ça ressort de la responsabilité civile - avec quelques souvenirs de deuxième année sur le dynamisme propre de la chose et le caractère plus ou moins vicieux de certains objets... l'objet fut-il une frite ou de la charcuterie.

Du coup j'étais un peu étonnée de voir les animateurs rigoler dans leur barbe. Bon, c'est vrai que d'entendre parler de préjudice de la saucisse ou d'avocat de la frite, ça devient un comique de répétition lol Image not found or type unknown

Plus largement, ça pose la question du rapport à la justice. Parce que si le droit de la consommation est protecteur, c'est davantage en matière substantielle que processuelle. Il n'y a pas de tribunal de la consommation, même si les compétences des juridictions de proximité sont plus ou moins machouillées pour accueillir les demandes ; pas de class action ; et même au niveau substantiel, beaucoup de règles sont au final moins protectrices ( impositions de plafond d'indemnisation par exemple ).

Donc je me demande... je ne sais pas en fait. Que pensent les non-juristes de la justice pour les " petits " problèmes ? Est-ce que la médiation fait peur ? Vous n'avez pas une impression mitigée de recours à tout-va ?

C'est la question du soir, l'épisode m'a marqué lol Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **12/03/2008** à **11:17**

D'abord, je pense que la médiation est une solution à développer lorsque deux personnes ont un petit différent (accords, contrats, locations, pensions alimentaires, ...)

Mais lorsqu'un pey va tenter une action en justice parce qu'il a mis son chat dans le micro-onde ou parce qu'il a glissé sur une frite, on peut supposer qu'il ne cherche pas une réelle

justice mais plutôt une occasion de "gagner" de l'argent sur son "malheur" par le biais des dommages et intérêts.

Là, hélas, ce n'est qu'un engorgement supplémentaire des tribunaux qui est à prévoir puisqu'un médiateur ne pourra peut être pas faire grand chose. Sérieusement, Lutosa va verser volontairement 10 000 € pour compenser le préjudice moral subit parce que M. X. n'ose plus entrer à la friterie ? Ou est-ce la responsabilité du propriétaire de la baraque à frites qui n'a pas nettoyer le sol ou qui a utilisé une huile trop liquide ou une graisse trop collante ? Est-ce alors la faute au fabricant de lipides de cuisson parce qu'il n'y a pas mis d'Oméga 3 et que, du coup, les yeux de M. X. n'étaient pas aussi performants ? Ou encore la faute du cuisinier qui n'a pas mis une salade assez fraîche dans l'hamburger et, dès lors, M. X. étaient en carence de vitamines et avait un mauvais équilibre ?

:arrow:

Si un quidam a décidé de faire \*\*\*\*\*, il y arrivera, et hélas les magistrats vont le subir Image not found or type unknown

Par **guidjette**, le **12/03/2008** à **15:08**

il est vrai que l'on se rapproche des américains pour certaines choses la justice n'en échappera pas , du moins je le pense car il y a malheureusement des tas d'individus qui sont procéduriers et vont voir là , une bonne occasion de gagner de l'argent encore faut t'il qu'il soit sur de leur coup c'est malheureux pour des broutilles pareilles d'engorger les tribunaux ainsi que le bureau des avocats mandater a cet effet qui auront certaineùent bien d'autres chats a fouetter mais oui je pense que nous allons^devenir nous aussi américanisé

Par **Stigma**, le **12/03/2008** à **15:40**

Il ne s'agit pas vraiment de broutilles. J'ai entendu parler l'avocat en question. Plusieurs mois après l'incident, la personne qui a glissé sur la frite (avec plusieurs fractures au genou) est toujours à l'hôpital avec diverses infections. Quand au mangeur de saucisses, il a perdu une dent et a quand même le droit à des soins sans qu'il soit obligé de les payer, sous prétexte qu'il n'a pas prêté attention à la présence ou non d'un caillou dans sa charcuterie (caillou qui avait rien à faire là d'ailleurs, ya quand même une petite faute du fabricant non ?)... De mon point de vue, ces actions sont parfaitement justifiées, il n'y a pas de quoi s'offusquer. En ce qui concerne les procès américains : le plus célèbre d'entre eux concerne une vieille dame brûlée au 3e degré à divers endroits par un café brûlant servi par Mc Do, à une température hallucinante. Pour une analyse intéressante de la question qui peut permettre de voir la chose sous un autre angle, je vous renvoie à un article tiptop de maitre éolas : [http://www.maitre-eolas.fr/2004/04/20/2 ... es-ricains](http://www.maitre-eolas.fr/2004/04/20/2...es-ricains)

Par **Kem**, le **13/03/2008** à **10:38**

:)

Voui, avec cet aspect-là Image not found or type unknown

Il faudra faire le tri entre l'abus et l'acte justifié. Les avocats doivent pouvoir conseiller leur client aussi avant d'accepter de poser la requête au greffe.

Je n'arrive pas encore à imaginer nos avocats européens, aussi requins que les

représentations simpsonniennes des avocats américains Image not found or type unknown

Par **guidjette**, le **13/03/2008** à **13:26**

c'est sûr tout n'est pas qu'abus et heureusement  
seulement il y aura toujours des gens a vouloir attenter un procès pour des raisons minimales

Par **Kem**, le **17/03/2008** à **12:44**

Voilà, je suis en train de manger des chips devant mon ordi et je repense à cette histoire (légende urbaine?) de la dame qui avait ingérer un pog et qui avait gagné son procès.

Mais le cas qui m'avait le plus choqué c'est le chien dans le micro-onde.

Pourrait-on imaginer de faire des procès contre la bêtise ?

:lol:

Mouarf ... non en fait ... ça ferait trop d'engorgements Image not found or type unknown